

**Avis adopté**

Séance plénière du 14 novembre 2023

## Face au *changement climatique*, accélérer une adaptation systémique et juste

### Déclaration du groupe des Outre-mer

« Le changement climatique constitue une menace aujourd’hui, non pas parce qu’il est source de modifications des conditions de vie et de production, mais parce que cette évolution est si rapide que se pose la question de l’aptitude des écosystèmes et des communautés humaines à y faire face. Malgré les efforts d’atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES), la collectivité doit anticiper la gestion de ce qui est déjà inéluctable ». Ces phrases de Paul VERGES étaient l’introduction du rapport de l’ONERC de 2012 : Les Outre-mer face au défi du changement climatique.

Jour après jour, nous constatons ce qu’il prédisait très justement :

Le réchauffement et l’acidification des océans, l’élévation du niveau des mers, le dépérissement des récifs coralliens, les atteintes aux mangroves et la multiplication des phénomènes climatiques lourds (cyclones, tempêtes, houle...). Aucune région ultramarine n’est épargnée.

Certains territoires étudient déjà l’hypothèse de déplacement des populations face à la montée des eaux pourtant les Outre-mer étaient la priorité du second Plan national d’adaptation au changement climatique.

Si nous entendons les engagements du Gouvernement notamment au Comité interministériel des Outre-mer et la mission confiée au secrétariat général à la planification écologique de définir, d’ici à l’été 2024, une « stratégie complète d’atténuation et d’adaptation au changement climatique, nous insistons sur l’impérative nécessité de :

- Faire de l’accès à l’eau potable la première des priorités ;
- De renforcer les politiques publiques de gestion des risques ;
- Prévenir et sensibiliser nos populations au risque climatique et à la gestion de crise ;
- Repenser l’aménagement des littoraux tout en veillant à l’application de la Loi Littoral ;
- Repenser les modèles de développement.

Si « l’atténuation vise à éviter l’ingérable et l’adaptation cherche à gérer l’inévitable » nos Outre-mer sont déjà dans le deuxième cas de figure. Cependant, nous ne laisserons jamais nos territoires disparaître sans agir.

**Le Groupe des Outre-mer a voté l’avis.**